

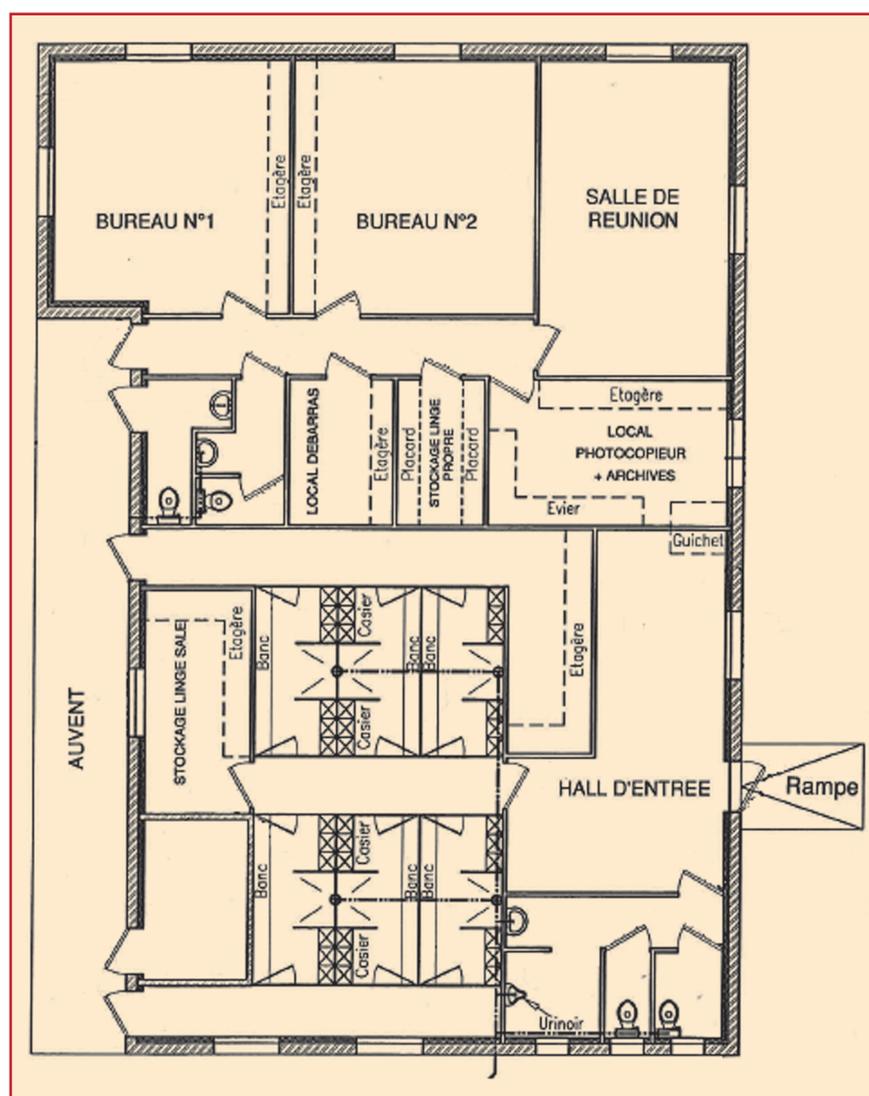


DOUCHES, VESTIAIRES, SANITAIRES

# Tous les détails pour bien les aménager

Devant concilier droit du travail, confort et biosécurité, les douches, vestiaires et sanitaires sont indispensables. Petit rappel des exigences réglementaires, complétées par les conseils de Michaël Bleybrunner, conseiller prévention à la MSA, et Christian Tanguy, technicien bâtiment chez Aveltis.

La conception des bâtiments peut influencer sur les performances technique d'un élevage. Pour cette raison, les dimensions, emplacements et aménagements des bâtiments font souvent l'objet de réflexions approfondies. Les locaux «non productifs», tels que les vestiaires, bureaux, ou sanitaires, sont moins étudiés. Leur conception peut pourtant influencer sur le bien-être des travailleurs et l'état sanitaire de l'élevage. «L'aménagement de toilettes ou de douches peut être vu comme une contrainte imposée par le droit du travail», explique Michael Bleybrunner, de la MSA d'Armorique. «Mais il ne faut pas oublier qu'ils contribuent au confort de travail.»



Des vestiaires avec une zone « propre » et une zone « sale » (ici à la station expérimentale de Crécom) contribuent à la protection sanitaire de l'élevage.

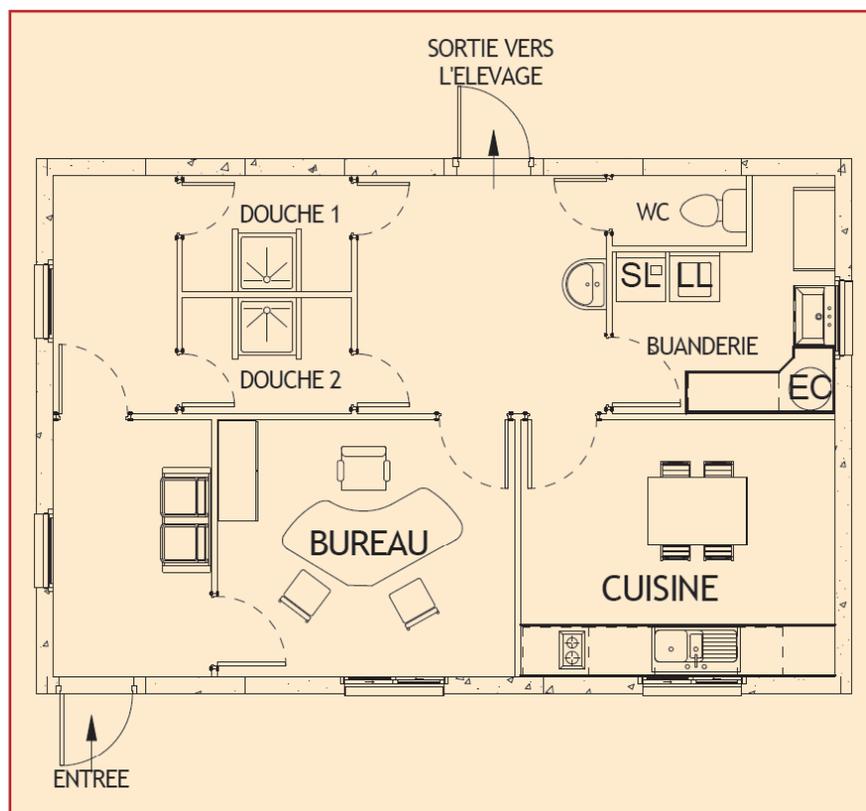
« Ces locaux sont à intégrer dans une démarche de biosécurité », complète Christian Tanguy, technicien bâtiment à Aveltis. « Mettre en place un sas à l'entrée contribue à préserver l'hygiène de l'élevage. »

Où placer ces locaux non techniques ? Si possible sur le trajet réalisé par les personnes entrant dans l'exploitation. « Les vestiaires doivent se situer à l'entrée de l'élevage, près du parking », affirme Christian Tanguy. « Cet emplacement leur permet d'être la barrière sanitaire de l'élevage. » Michaël Bleybrunner insiste lui aussi sur l'intérêt d'un positionnement pratique : « s'il faut faire trois kilomètres pour prendre une douche, ce n'est pas très motivant. » Les contraintes de raccordement au réseau d'eau et de traitement doivent également être prises en compte. En effet, les lavabos doivent être approvisionnés en eau potable.

Première étape entre l'extérieur et l'élevage, les vestiaires. Dans les élevages employant des salariés, le droit du travail demande qu'ils soient équipés de sièges et d'armoires individuelles ininflammables, permettant de stocker séparément les vêtements « de ville » et les vêtements de travail sales. Hommes et femmes doivent pouvoir disposer de locaux séparés. D'un point de vue pratique, mieux vaut privilégier des sols et murs résistants, faciles à nettoyer, voire à désinfecter. Un dispositif de chauffage permanent ou allumé matin et soir apporte un confort supplémentaire.

### Confort et facilité de nettoyage

Les douches assurent une protection sanitaire à l'entrée, et l'hygiène des travailleurs à la sortie. La réglementation demande d'en installer au moins une pour huit personnes. Toutefois, pour plus d'efficacité et de



Source : Aveltis

Lors de l'aménagement de bâtiments existants, cuisine et bureau peuvent être adjoints aux installations sanitaires.

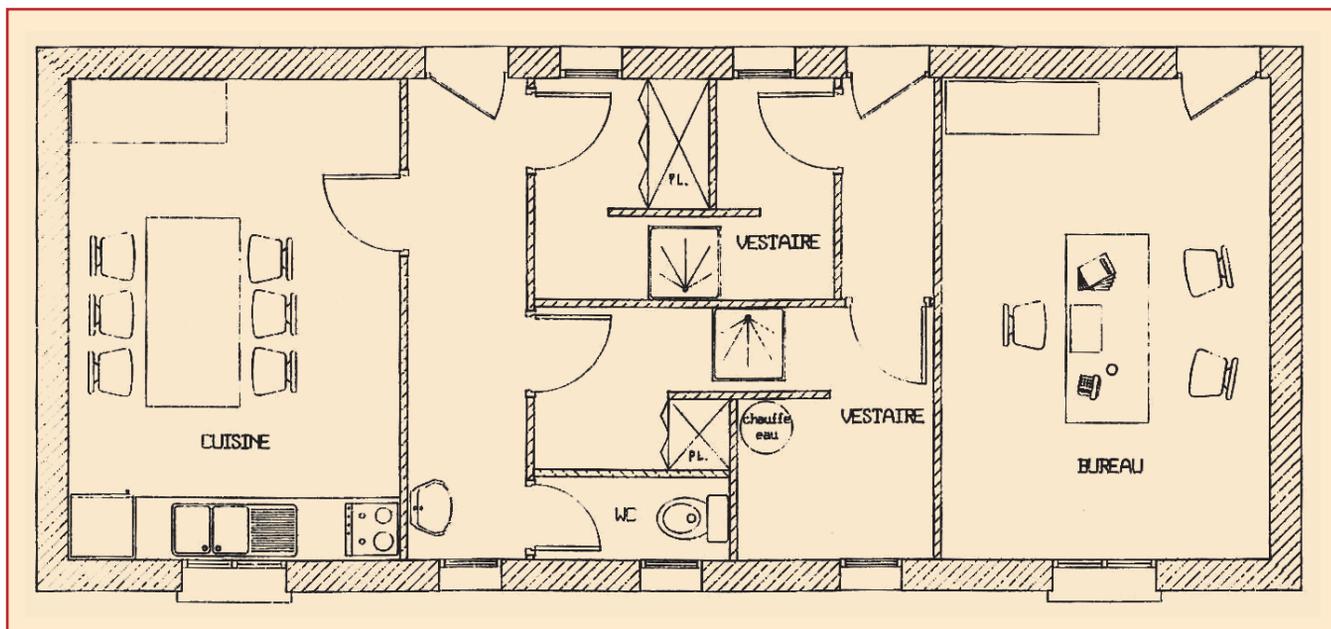
confort, il est conseillé d'en prévoir au moins une pour les hommes et une pour les femmes. « Les femmes sont de plus en plus nombreuses dans les élevages », explique Michaël Bleybrunner. « Si c'est possible, il est préférable de prévoir une zone qui leur est réservée. »

Lors de la conception des douches, deux éléments sont à prendre en compte : le confort et la facilité de nettoyage. « Les douches standard sont nettement trop petites. Il faut se caler sur les besoins des utilisateurs les plus grands. Des dimensions de 90 x 90 cm ou plus mettent tout le monde à l'aise. De même, les pommeaux de douche amovible, comme à la maison, sont plus pratique pour se rincer. » Les douches à l'italienne, c'est-à-dire au ras du sol, sans bac, sont plus faciles à nettoyer que celles avec receveur. Elles peuvent être conçues avec un caniveau ou avec un siphon. Le technicien bâtiment recommande le siphon, qui

limite les dégagements d'odeurs. Des cloisons lisses, qui s'arrêtent au-dessus du sol, facilitent le nettoyage à la raclette et à la brosse.

Pour éviter les glissades et les chutes, un sol antidérapant (carrelage antidérapant ou béton surfacé au quartz) est nécessaire. Une main courante et un caillebotis de sortie de douche peuvent également être installés. Prévoir un crochet, des portes-manteaux pour les vêtements, et une protection pour ceux-ci (rideaux, avancée de la cloison) évite les vêtements mouillés.

Si les vestiaires et les douches sont accessibles dès l'entrée dans l'exploitation, les toilettes doivent quant à eux être facilement accessibles depuis l'élevage, via un sas obligatoirement équipé d'un lavabo. Dans les exploitations employant du personnel mixte, toilettes hommes et femmes doivent être séparés. Un



Source : Aveltis

*Un lavabo doit être disponible entre les vestiaires et l'élevage, ainsi qu'entre les toilettes et l'élevage.*

bon lavage des mains est nécessaire pour l'hygiène de l'élevage et du travailleur. Aussi est-il important de le réaliser dans de bonnes conditions. «L'idéal est d'utiliser un lavabo commandé par le genou, comme dans les IAA (Industries Agro-Alimentaires)», explique le conseiller MSA. «Un savon neutre,

non agressif pour la peau, et des rouleaux de papier pour se sécher les mains complètent l'équipement de base.» Au lavabo, la température de l'eau doit être réglable. Attention à ne pas confondre lavabo et évier de cuisine ! Après avoir manipulé des animaux, il est en effet nécessaire de ne pas laver ses mains sales au-dessus des tasses à café.

sèche-linge sont indispensables. Les cirés et les bottes sont mieux à l'extérieur, sous un préau, côté élevage.

Lieu de repas ou de réunions, la «cuisine» apparaît dans de nombreux élevages. Equipée d'une table, d'un ou plusieurs tableaux pour l'affichage ou les messages, elle peut être dotée d'une cafetière, d'un micro-ondes, d'un évier, d'un frigo, voire d'une télévision dans les élevages où elle est occupée le midi. Lorsque la place est disponible, il peut être intéressant de la prévoir assez grande (15-20 m<sup>2</sup>), afin de pouvoir l'utiliser comme salle de réunion.

Construction d'un bâtiment spécifique, aménagement d'anciens locaux ; les solutions pour l'aménagement de vestiaires ou de sanitaires sont variables. Le coût aussi, même si, ramené au mètre carré, il est souvent comparable à celui de l'aménagement d'une maison d'habitation. Un investissement indispensable, qui contribue à améliorer les conditions de travail pour tous

### Le contrat de mixité : une aide pour gérer la mixité

Le contrat de mixité est une aide financière, qui peut être accordée à un employeur pour faciliter l'embauche, la mutation ou la promotion d'une ou plusieurs femmes dans l'entreprise. Il apporte une aide pour financer des coûts pédagogiques de formation (maximum 50 %), des aménagements ergonomiques de postes de travail (maximum 50 %), mais aussi des aménagements de vestiaires ou douches (maximum 50 %).

Pour tout renseignement, contacter la délégation aux droits des femmes et à l'égalité de sa région ou son département.

### Eviter de salir

Pour garantir une bonne protection de l'élevage, vestiaires, douches et sanitaires doivent être les plus propres possibles. Pour cela, prévoir un moment dédié au nettoyage et instaurer un système de roulement sont indispensables. Mais comme dans tout domaine, mieux vaut prévenir que guérir. Pour cette raison, l'organisation du bâtiment doit permettre d'éviter au maximum de salir les locaux. «Mettre un lave-botte ou une brosse au bout d'un tuyau à l'entrée des vestiaires, ou laisser les bottes sales à l'extérieur et rentrer en sabots propres limite les salissures.» commente Christian Tanguy. Pour l'entretien des vêtements de travail et des serviettes, lave-linge et

**Caroline DEPOUDENT**